

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :  
17/06/2019

Dossier complet le :  
13/08/2019

N° d'enregistrement :  
UD 95 2019 867

**1. Intitulé du projet**

Demande d'augmentation de la capacité annuelle d'incinération (<3t/h) par diminution du nombre de jours d'arrêt de l'UVE d'Argenteuil

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

SUEZ RV Energie

Nom, prénom et qualité de la personne

Grégory Richet

habilitée à représenter la personne morale

Directeur général délégué

RCS / SIRET

6	2	2	0	1	2	7	4	8	0	1	0	0	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique SASU

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
1.a (projet soumis à examen au cas par cas)	ICPE soumise à déclaration pour la rubrique 2714 Augmentation de la capacité en fosse, et de la capacité d'incinération < 3t/h

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Contexte : Les directives de la loi TECV imposent une réduction des flux de déchets traités en ISDND de 30% à horizon 2020 et 50 % à horizon 2025. Les ordures ménagères résiduelles et ultimes caractérisés par un pouvoir calorifique élevé sont prioritairement traitées en unité de valorisation évitant ainsi l'enfouissement et remontant la hiérarchie des modes de traitement. Le flux global des DMA prévu pour rester stable au global (horizons 2025/2031) par rapport à la situation actuelle, et les limitations du traitement en ISD amène le flux de DMA traité en UVE à croître. La région appelle à une solidarité territoriale pour faire face à ce changement, ainsi l'UVE d'Argenteuil est susceptible de recevoir davantage de déchets du SYCTOM en plus de ceux reçus actuellement. Ce phénomène est d'ailleurs déjà observé avec le refus régulier de tonnes de déchets provenant du SYCTOM au niveau du site.

Projet : en réponse à ces besoins actuels et futurs, SUEZ RV Energie propose d'augmenter la capacité d'incinération de 10 000 tonnes/an sans modifier le tonnage horaire, et en optimisant le nombre de jours d'arrêt de l'usine. Les travaux de modernisation de l'usine ont en effet amélioré sa disponibilité et sa performance, ses caractéristiques techniques sont compatibles avec le projet de modification.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Le tonnage annuel reçu est en constante augmentation depuis quelques années sur le site d'Argenteuil, et ces observations peuvent être complétées par la quantité de déchets refusés et renvoyés vers d'autres centres de traitement (6000 tonnes renvoyées en 2017 par exemple, et 200 000 tonnes reçues, le tonnage annuel max pour l'incinération étant respecté). Il convient donc d'optimiser les capacités existantes pour ce bassin de vie, afin de minimiser les impacts environnementaux dus au trafic des camions de ré-évacuation des déchets ce qui amène SUEZ à proposer une augmentation de 10 000 tonnes de la capacité annuelle de traitement sur l'UVE d'Argenteuil compatible avec le potentiel de l'usine. L'objectif étant de soulager la région et le bassin de vie sur la problématique de traitement de déchets ménagers et assimilés en accord avec le principe de proximité.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Il n'y aura pas de travaux pour ce projet. L'usine étant déjà compatible techniquement avec ce projet.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le projet dans sa phase d'exploitation n'est autre que le mode d'exploitation de l'usine tel qu'il existe actuellement, seul le nombre de jours d'arrêts sera réduit de 58 jours à 41.

Mode d'exploitation actuel :

Après réception administrative, contrôle de la radioactivité et pesée des véhicules de collecte, ceux-ci sont orientés vers le hall et les quais de déchargement en fosse. La capacité de stockage en fosse ayant fait l'objet d'une première demande en cours d'instruction (le dossier annexé à ce CERFA reprend les deux demandes de modifications à savoir l'augmentation de capacité de stockage en fosse et l'augmentation de capacités d'incinération).

Les opérations de déchargement sont placées sous le contrôle du personnel technique du site assurant la sécurité des opérations et le bon déroulement de l'exploitation.

Les déchets stockés sont ensuite orientés vers l'un des fours en fonctionnement pour être incinérés. La chaleur issue de la combustion est valorisée énergétiquement, les fumées traitées pour réduire la teneur en éléments polluants, et les imbrûlés et autres résidus de la combustion traités en vue de leur valorisation.

Réduction du nombre de jours d'arrêt à 41 jours :

Les arrêts planifiés pour les maintenances préventives annuelles sont de 21 jours, ainsi 20 jours sont disponibles par ligne pour des arrêts fortuits (maintenance curative). SUEZ RV Energie rappelle que d'importants travaux de gros entretien et de renouvellement ainsi que des investissements supplémentaires ont été entrepris entre 2015 et 2018 pour permettre une telle disponibilité.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La modification demandée ne dépassant pas les seuils IED de substantialité pour ce type d'installation (seuil de 3t/h max pour une augmentation de capacité d'incinération), il est porté à connaissance de l'administration et de la préfecture, par l'intermédiaire du dossier joint à la présente demande d'examen au cas par cas.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Augmentation de la capacité d'incinération	10 000 tonnes/an

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s) d'implantation**

Inchangée par rapport à a situation actuelle.  
 SUEZ RV Energie  
 UVE d'Argenteuil – 2 rue du chemin Vert  
 95100 Argenteuil

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 4 8° 5 7' 3 1" 66 Lat. 2 ° 12' 19" 2

**Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :**

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

Réduction du nombre de jours d'arrêt de 58 jours à 41 ayant pour conséquence une augmentation du tonnage annuel de 10000 tonnes /an.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet faisant l'objet de la présente demande ne représente pas de risque supplémentaire par rapport à ceux étudiés dans le dossier de demande d'autorisation initial.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les quantités supplémentaires de déchets incinérés ne représenteront pas de risques sanitaires, comme évoqué dans l'étude d'impact dans le dossier de Porter à connaissance annexé.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le flux de camions lié aux tonnages de DMA supplémentaires demandés pour l'unité de valorisation énergétique d'Argenteuil n'aura pas d'impact négatif sur le trafic, dans le sens où ce sont à ce stade des flux déjà orientés vers l'UVE et renvoyés vers d'autres centres de traitement faute de capacités suffisantes, l'impact global (quantification du nombre de camions/jour) sera même positif par rapport à la situation actuelle (réduction).
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le stockage en fosse des déchets supplémentaires reçus ne générera pas de nuisances olfactives du fait des conditions d'exploitation déjà en place.</p> <p>Le stockage en fosse et sous bâtiment fermé, où l'air est sous dépression permet de limiter toute nuisance de ce type.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La diminution du nombre de jours d'arrêt engendre des rejets supplémentaires dans l'air, néanmoins les seuils de rejets réglementaires et en vigueur resteront respectés.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les lixiviats générés sont traités in situ, il n'y a pas de rejets liquide inhérents au projet.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La quantité de REFIOM supplémentaire généré par le projet restera négligeable au vu de la quantité globale déjà gérée sur site, leur évacuation vers les filières d'élimination adéquates ne représentera qu'un camion supplémentaire par mois au maximum.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet existant est celui de l'augmentation de la capacité de stockage en fosse qui a fait l'objet d'une première demande en cours d'instruction. Le dossier annexé à ce CERFA reprend les deux demandes de modifications à savoir l'augmentation de capacité de stockage en fosse et l'augmentation de capacités d'incinération. Les effets des deux projets sont étudiés conjointement dans le dossier.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le projet fait l'objet d'une notice d'incidence décrite dans le dossier annexé. Le principal aspect susceptible d'être impacté par l'augmentation de tonnages reçus de 10 000 tonnes /an est le trafic routier. Or les flux de déchets motivant la présente demande sont déjà reçus sur site puis renvoyés faute de capacité de traitement, la possibilité de les traiter directement sur le site d'Argenteuil permettra de limiter les effets sur le trafic routier et répondre plus précisément au principe de proximité.

Le projet ne représente donc pas d'effets négatifs notables sur l'environnement ou la santé humaine et n'appelle pas à des mesures de compensation.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les effets du projets sont mineurs voire positifs (trafic routier). La société SUEZ RV Energie a mis en place des travaux de gros entretien et de renouvellement importants entre 2015 et 2018 afin de moderniser et d'améliorer la performance de l'usine, qui la rendent compatible avec la présente demande.

Ainsi au vue des études qui démontrent l'absence d'effets négatifs sur l'environnement liés au projet, celui-ci pourrait être dispensé d'une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Le porter à connaissance du projet est annexé au présent CERFA.

## 9. Engagement et signature

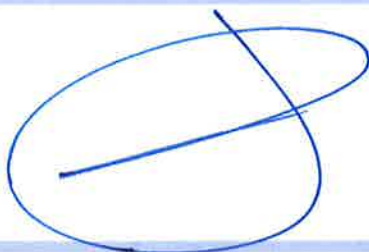
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Argenteuil

le, 06/06/2019

Signature



### **SUEZ RV ENERGIE IDF**

SASU au capital de 21 190 150 euros

Siège : 16 place de l'Iris - Tour CB21 - 92040 PARIS La Défense Cdx

Admin. : 19-21 rue Emile Duclaux - CS 1001 - 92268 SURESNES Cedex

RCS Nanterre B 622 012 748 - APE 3821 Z

